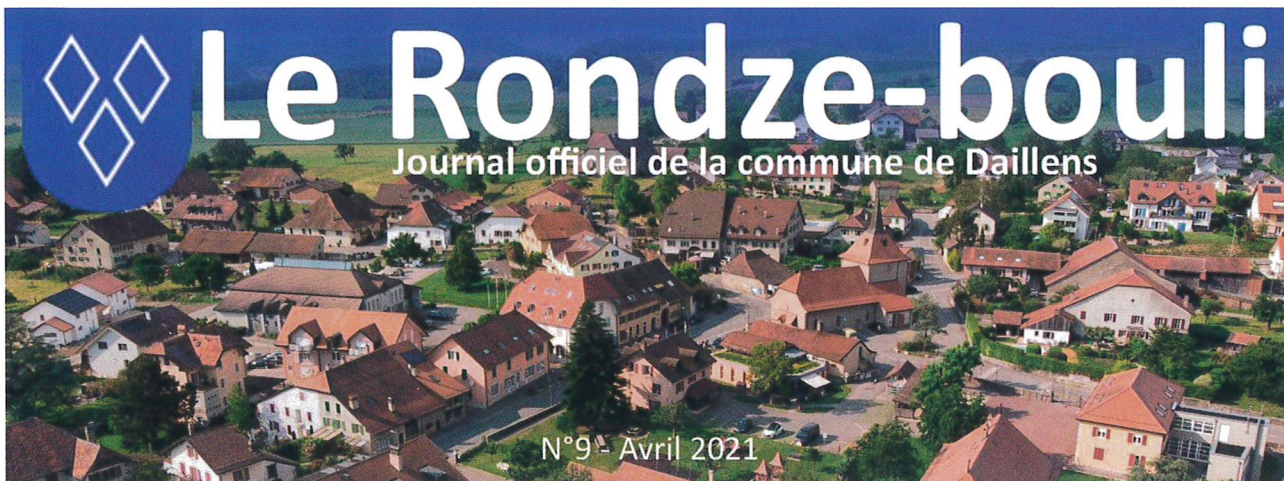




# Le Rondze-bouli

Journal officiel de la commune de Daillens



## Edito

Chères Daillennaises, chers Daillennais,

La pandémie sévit malheureusement toujours, mais une lumière s'aperçoit au bout du tunnel, et tout porte à croire que dans quelques mois tout cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Le printemps qui est de retour est lui aussi porteur d'espoir et de bonnes nouvelles. Il nous incite à sortir, à respirer, à profiter de nos magnifiques paysages.

Profitons donc de découvrir des coins de notre village que nous avons moins l'habitude de fréquenter, de parcourir des chemins moins connus, de nous émerveiller devant les fleurs qui s'épanouissent dans les jardins daillennais.

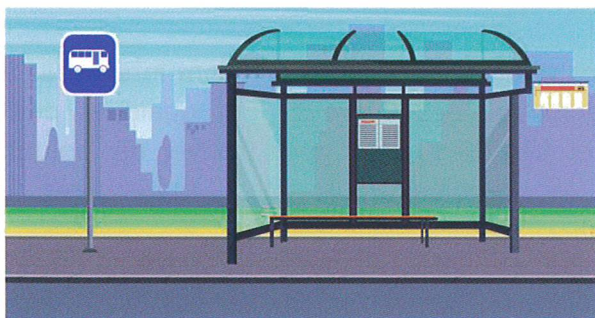
Nous avons la chance de vivre dans un magnifique coin de pays, et cela rien ni personne ne pourra nous l'enlever !

Bonne lecture.



## CarPostal – Arrêts de bus provisoires

Les arrêts de bus « **Daillens – village** » situés à la Rue du Pontet seront déplacés à la Rue Jean Villard-Gilles provisoirement, pour un essai de 15 jours, soit du **lundi 26 avril au dimanche 9 mai 2021**.



## Administration communale

Rue Jean Villard-Gilles 3  
1306 Daillens

Greffe : 021/862 91 20  
administration@daillens.ch  
Contrôle Habitants : 021/862 91 21  
controle.habitants@daillens.ch  
Bourse : 021/862 91 12  
bourse@daillens.ch

Horaires :  
Lundi de 16h00 à 19h00  
Mardi sur rendez-vous  
Jeudi de 9h00 à 13h00

## Du changement au sein des employés communaux

### Départ

M. Andrea Ferrero a quitté son poste d'employé de commune à fin février après plus de 11 années au service de notre Commune. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son engagement, son dévouement et sa disponibilité et lui souhaitons bon vent pour ses futurs projets.

### Arrivée

M. Daniel A. Bischoff a pris ses fonctions en tant qu'employé communal à 80% le 1<sup>er</sup> février dernier.

Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.



D. Bischoff

## Municipalité

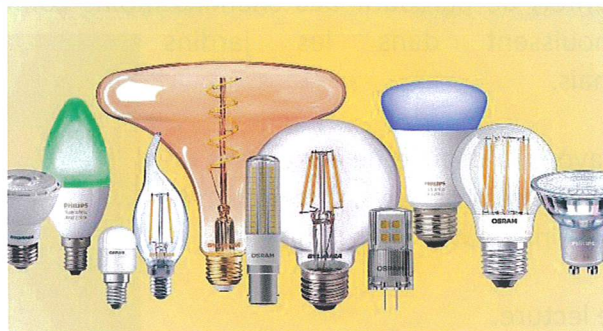
Suite à la démission avec effet immédiat, le 22 février dernier, de M. David Eggimann, la Municipalité fonctionnera à 4 membres jusqu'au 30 juin 2021.

Le dicastère des écoles a été repris ad intérim par M. Alberto Mocchi et les affaires liées à la police des constructions par l'ensemble des membres de la Municipalité.

## Déchetterie – que faire avec vos ampoules ?

Chaque type d'ampoule contient des matériaux différents et a donc sa propre filière de recyclage ou de traitement.

En effet, il y a des produits dangereux qui doivent être traités de manière spéciale. Cependant, certaines ampoules peuvent être jetées avec les ordures ménagères.



Dans le **sac d'ordures ménagères**

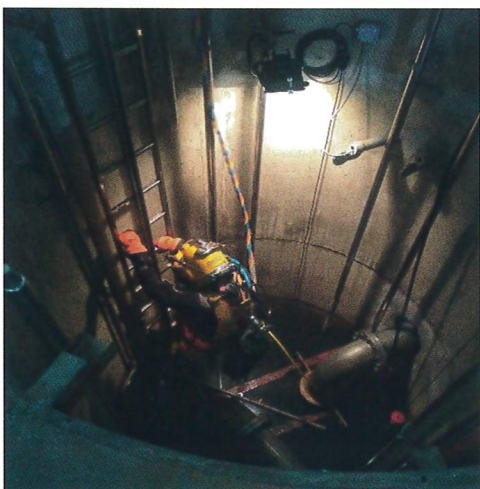


ampoule à incandescence (classique)  
ampoule halogène

A la **déchetterie**  
(ou à rapporter chez le revendeur)



ampoule économique (basse consommation)  
tube néon et LED



## Station de pompage des Graveys

Il y a quelques semaines des plongeurs sont intervenus à la station de pompage des Graveys pour quelques petites rénovations et faire des essais pour trouver des solutions concernant la problématique des métabolites de chlorothalonil.

## Nouvelle centrale de production d'enrobés bitumeux pour l'entreprise CAMANDONA

L'entreprise CAMANDONA SA, présente dans la zone industrielle des Arneys (à côté de notre déchetterie) depuis les années 1960, souhaite renouveler sa centrale de production d'enrobés bitumeux.

Concrètement, il s'agit de remplacer l'installation actuelle par une nouvelle, ce qui permettra de :

- Réduire les émissions atmosphériques de la cheminée et les odeurs y relatives.
- Utiliser davantage de matériaux recyclés pour produire les enrobés bitumeux
- Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> annuelles de plus de 250 tonnes.

La nouvelle structure sera munie d'une nouvelle technologie traitant les gaz par incinération avant de les envoyer dans un filtre à manches, ce qui a pour effet de réduire fortement les impacts olfactifs.

La production annuelle de la centrale ne va pas évoluer et restera stable à 130'000 tonnes par an.

La tour de cette nouvelle installation sera plus haute que l'actuelle, passant de 30 à 48 mètres. Il est prévu de planter une dizaine d'arbres, afin d'améliorer l'intégration paysagère du site.

Ce projet, **dont la mise à l'enquête est prévue pour le courant du mois d'avril**, a été présenté à la Municipalité par CAMANDONA SA. Nous sommes convenus avec les promoteurs qu'une permanence soit organisée, afin que la population puisse s'informer et poser toutes les questions qu'elle souhaite.

Cette permanence aura lieu le **MARDI 20 AVRIL 2021 de 18h à 21h00 à la salle Jean Villard-Gilles.**

Les plans et diverses informations relatives au projet y seront exposés, et des responsables de l'entreprise CAMANDONA seront sur place pour répondre à vos questions.

### BONNES NOUVELLES CONCERNANT LE TRAFIC ROUTIER

Dans le cadre de discussions avec l'entreprise CAMANDONA SA, il a été annoncé à la Municipalité la volonté de cette entreprise de réduire fortement le nombre de camions qui traversent notre localité. Ce sont ainsi 80% des camions liés à la centrale de production d'enrobés bitumeux des Arneys qui vont à partir des prochains mois éviter le village, et passer par l'entrée et sortie d'autoroute d'Oulens. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour la tranquillité de notre localité, et nous souhaitons remercier pour cela CAMANDONA SA !

### Matinée de ramassage des déchets dans la zone industrielle

Jeudi 25 mars, sur proposition de la commune de Daillens, une dizaine d'employé-e-s des sociétés actives dans notre zone industrielle se sont réunis - encadrés par nos employés communaux - afin de ramasser les trop nombreux déchets qui s'étaient accumulés au fil des mois au bord des chemins d'accès à cette zone.

Ce sont des centaines de bouteilles en pet, cannettes, masques et autres emballages qui ont pu être ramassés, remplissant de nombreux sacs et délestant l'environnement d'un poids inopportun. Cette opération de nettoyage s'est terminée autour d'un café/croissants offert par la commune. La Municipalité remercie les entreprises et leurs employé-e-s pour leur participation à cette action, et espère que ces lieux restent longtemps aussi propres qu'ils ont été rendus ce 25 mars !



## Elections communales 2021 – La Municipalité est au complet

Après deux dimanches d'élections, nos autorités sont maintenant élues. Voici les noms des élus et élus à la Municipalité pour la législature 2021-2026. Nos autorités seront installées par le Préfet le jeudi 10 juin 2021 et dès le 1<sup>er</sup> juillet, les nouvelles équipes pourront se mettre au travail. La nouvelle municipalité s'est déjà réparti les dicastères, à savoir :

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Municipalité</b> | <b>Alberto Mocchi - Syndic</b><br><i>Finances, administration, personnel, affaires régionales, mobilité et développement durable</i> |
|                     | <b>Frédéric Burnand – Vice-Syndic</b><br><i>Eaux, épuration, protection civile, SDIS</i>   |
|                     | <b>Mareva Martin</b><br><i>Police des constructions, aménagement du territoire, bâtiments communaux, politique agricole</i>          |
|                     | <b>Claude Herren</b><br><i>Voirie, routes, éclairage, déchets, espaces verts, forêts, police</i>                                     |
|                     | <b>Barbara Battilla Busigny</b><br><i>Affaires sociales, petite enfance, culture, tourisme, sociétés locales, écoles</i>             |

La composition du Conseil communal sera communiquée dans le journal du mois de juin prochain.

## La fête villageoise déplacée au mois d'août

Notre fête villageoise rime souvent avec l'arrivée des grandes vacances et la pourtant tant attendue année 2021 était annoncée plus calme ! Malheureusement elle nous réserve toujours quelques surprises sanitaires. Afin de garantir la santé de chacun, le comité d'organisation « Daillens, c'est nous ! » a longuement réfléchi et a décidé de repousser la fête villageoise de 2 mois et ainsi s'orienter sur une édition estivale. Grâce à cela, l'édition 2021 renouera avec une tradition d'antan, célébrer notre fête du village à la mi-été.

Nous avons cependant le plaisir de vous annoncer que toutes les surprises promises ainsi même que quelques supplémentaires sont maintenues, nous vous prions donc de réserver d'ores et déjà votre week-end du 27 et 28 août 2021 !

Plus d'informations vous parviendront via notre groupe Facebook et bien sûr dans la prochaine édition du journal communal.

Et n'oubliez pas, Daillens, c'est nous ! c'est toi, c'est vous, c'est elle, enfin c'est nous tous !

Vous aimeriez participer, effectuer une animation, partager votre passion ou alors simplement une information complémentaire ? Alors n'hésitez pas à contacter le comité d'organisation à l'adresse [daillenscestnous@gmail.com](mailto:daillenscestnous@gmail.com).



## Fête villageoise de Daillens

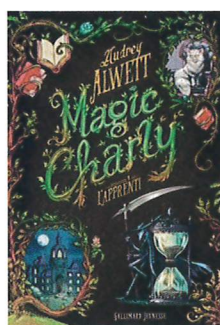
# 27 | 28 août 2021



### Historique – Sombre - Galçant

Un vétéran de la guerre russo-suédoise et un homme de loi tuberculeux vont se lancer dans une enquête à la suite de la découverte d'un corps mutilé dans le lac de Stockholm. Corruption, pauvreté, conspirations, ce roman mêlant historique et polar avec une construction atypique est cruel, dérangeant. L'ambiance n'est pas sans rappeler "le parfum" de Süsskind. Un premier roman qui est une réussite !

*1793, Niklas Natt och Dag, Sonatine, 2019 (aussi disponible en ebook)*



### Initiatique – Pétillant – Magique

Les amateurs du fameux Harry vont trouver un nouveau héros ! Charly Vernier, jeune garçon à priori normal, découvre les secrets que sa grand-mère cachait suite à un mystérieux drame familial survenu quelques années plus tôt.

Une galerie de personnages haute en couleurs, attach(i)ant pour certains, de la magie originale et insolite font de ce premier tome de la trilogie une très jolie découverte.

*Magic Charly : T.1 L'apprenti – Audrey Alwett, Gallimard jeunesse, 2019*



### Autobiographique – Bienveillance – Touchant

Un dessin doux et précis pour une BD engagée sur un thème de société actuel. Aude Mermillod et Martin Winckler (médecin s'engageant activement contre les violences obstétricales) abordent avec beaucoup de sensibilité les difficultés rencontrées lors d'un avortement du point de vue de la femme et du médecin. Des sentiments toujours partagés, rien n'est simple lorsqu'il faut prendre une telle décision. Le début de l'histoire raconte également la rencontre entre les deux auteurs et permet de comprendre l'origine de cet ouvrage.

*Il fallait que je vous le dise – A. Mermillod, M. Winckler, éd. Casterman, 160 p., 2019*

## La lecture numérique à la bibliothèque

Notre catalogue en ligne et lien vers la plateforme ebibliomedia :

[www.bibliovenoge.ch](http://www.bibliovenoge.ch) ou [www.ppd1.ch/bibliotheque](http://www.ppd1.ch/bibliotheque)

Le numérique continue à prendre de l'essor et le secteur du livre n'échappe pas à cette évolution. Le succès du livre papier reste incontesté et majoritaire, mais la lecture numérique offre une alternative qui a aussi des avantages.

### Une bibliothèque entière dans un format de poche et le monde s'offre à vous!

A la bibliothèque, vous trouvez des supports variés pour vous permettre d'assouvir vos envies de lecture. Des ouvrages en format papier bien sûr, mais également des livres audios sur CD MP3 et des e-books.

Notre catalogue contient quelques 130 e-books répartis sur cinq liseuses de marques et modèles différents. Deux d'entre-elles sont réservées pour les sections jeunesse et adolescent. Les thématiques des romans sont semblables à celles que vous trouverez sur les rayons de nos étagères et certains ouvrages sont disponibles dans les deux formats. D'autres le sont uniquement en numérique.

### Plateforme de prêt

En plus de nos services habituels et nos liseuses pré-chargées, l'inscription à la bibliothèque vous donne aussi l'accès à la plateforme de prêt ebibliomedia. Un catalogue de plus de 6000 ebooks en français, anglais et espagnol et 400 livres audio en français et anglais à votre disposition en quelques clics.

Les bibliothécaires se feront un plaisir de vous renseigner et espèrent vous avoir donné envie de venir (re)découvrir nos services.

## Plantation d'un arbre pour les enfants nés en 2019 à Daillens

Pour la troisième année consécutive, notre commune a célébré, samedi 13 mars dernier, les enfants nés au village par la plantation d'un arbre. Après un érable champêtre en 2019 et un tilleul en 2020, c'est au tour d'un noyer de saluer la naissance en 2019 de Aaron, Aedhan, Ella, Gennaro, Inès, Max, Roger, Thalia, Théo, Yohanne et Zélie.

Cette plantation avait cette année un caractère quelque peu particulier, puisque la plante choisie est aussi née à Daillens, dans le jardin de la famille Fahrni, que la Municipalité tient à remercier pour le don de cet arbre. Ayant désormais élu domicile à côté de la grande salle, il grandira au fil des saisons avec les enfants dont il est un peu le parrain.

Rendez-vous l'année prochaine pour la plantation de l'arbre en honneur des enfants nés en 2020, on espère sans masques et avec la possibilité de trinquer !



## Une nonagénaire à Daillens

Une délégation de la Municipalité s'est rendue au domicile de Mme Suzanne Simond le 10 mars dernier pour fêter ses 90 ans.

Nous lui adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur et santé.

*Sur la photo de gauche à droite : M. Thierry Simond, M. Eric Dubrit, Vice-Syndic, Mme Suzanne Simond, M. Alberto Mocchi, Municipal et Mme Nicole Trivelli. Manque M. Gilles Simond, le photographe du jour.*



## Histoire de Daillens au XX<sup>e</sup> siècle – Jeunes Daillennais sous les armes

Par Corinne Chuard

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les « moblots » rencontrent un certain succès à Daillens comme dans le reste du pays. Les moblots ?

En 1870, en France, les moblots sont des gardes mobiles en réserve de la patrie pour défendre, en cas de nécessité, le territoire. Dans les années 1910, la Suisse, reprenant l'idée, encourage les jeunes gens à s'engager comme moblots. Ils suivent, en mai et en juin, des « cours préparatoires » qui « servent en quelque sorte de trait d'union entre les exercices physiques de l'école primaire quittée à 16 ans et l'école de recrues, commencée à 20 ans ».

Mis en veilleuse pendant la Première Guerre mondiale, ils reprennent du service au début des années 1920. Le *Journal de Morges* décrit l'esprit : « Il n'est plus question de drill ! de parade et autres exercices purement militaires. Tout cela a été mis de côté et remplacé par la culture physique, les jeux, quelques causeries morales, la lecture des cartes, les signaux optiques, la préparation au tir et le tir lui-même ». En d'autres termes, les moblots se préparent, physiquement, intellectuellement, moralement, au recrutement.

Les Daillennais répondent présents. Avant 1914, ils doivent être une bonne vingtaine à recevoir vareuse, béret et fusil. Après la guerre, l'effectif s'accroît : « La section d'instruction militaire préparatoire de Daillens [est] forte de 45 élèves. » Les jeunes de Daillens excellent même au tir : « Les plus fortes sections, note *La Revue* du 13 mars 1927, ont été celles de Lausanne, Payerne, Daillens et Nyon. »

En 1933, les jeunes Daillennais suivent les cours du capitaine Delacuisine. Ces cours, note le *Journal d'Yverdon*, « sont absolument gratuits, ont une durée de 60 heures, se terminent par des exercices de tir à balles et une course. Les exercices dominicaux n'empêcheront jamais les élèves d'assister au culte. Ils seront terminés avant les grands travaux agricoles. »

Cette instruction militaire se termine par une course, entre Morges et Lausanne en 1933 : « Tout au long de la route, une population sympathique, rend compte *La Revue*, a acclamé nos futurs soldats. » La *Feuille d'avis de Bière* ne porte pas le même regard sur cet exercice de marche : « Le public de la pelouse [du stade de Vidy] (...) riait et lançait maintes blagues à ces pauvres moblots pour qui l'épreuve Morges-Lausanne était plutôt un véritable calvaire ! »

Cette instruction militaire aux jeunes de 16 à 20 ans semble avoir disparu peu à peu au cours de la première moitié des années 1930. La photo ci-dessous des moblots de Daillens a paru dans *24 Heures* du 20 mai 1981.



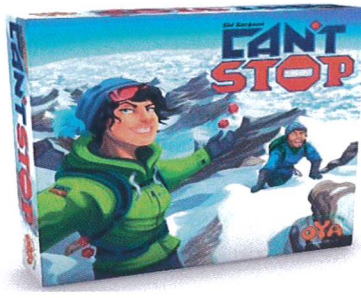
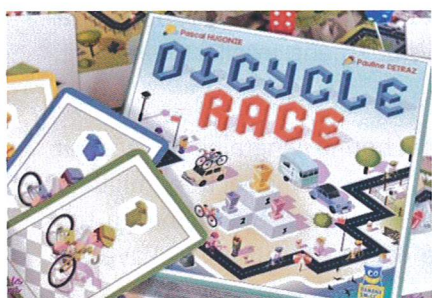
## Tir à l'arbalète 2021

Vu la situation sanitaire encore très compliquée, il a été décidé de déplacer exceptionnellement les dates du Tir à l'arbalète 2021.

Au lieu du 1<sup>er</sup> week-end de mai, cette dernière se déroulera les **28 et 29 août 2021**, en même temps que la Fête villageoise.



## Les nouveautés de la ludothèque régionale de la Venoge



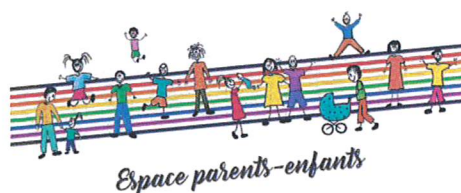
Les dernières nouveautés de la ludothèque, il y a en a pour tous. Un jeu rapide et amusant qui saura divertir toute la famille, un jeu de « stop-ou-encore » familial aux règles simples ou un jeu de mémoire coopératif et éducatif.

Tous ces jeux sont disponibles à la ludothèque. Cette dernière vous souhaite de belles parties de jeu en famille.

## Paroisse Penthalaz - Penthaz - Daillens

Espace parents-enfants, joyeux et coloré.

- Dans les locaux du jardin d'enfants la Chrysalide, **au foyer paroissial de Penthalaz.**
- **Programme et activités**, jours et horaires d'ouverture détaillés sur le site <https://www.arcencielvenoge.com/>
- Pour les enfants de la naissance à **6 ans accompagnés d'un adulte** (parents, grands-parents, parrain, marraine...)
- Sans finance et sans inscription, ce **service vous est offert** par nos paroisses
- Pour se poser un peu, boire un café, **rencontrer d'autres parents** pendant que les enfants jouent.
- L'**accueil** est assuré par **Catherine Novet** (Diacre) accompagnée de bénévoles.



Pour toutes questions et renseignements, Catherine Novet 078 764 73 21.

### Impressum

Editeur : Commune de Daillens

Rédaction : Valérie Meyer

Site internet : [www.daillens.ch](http://www.daillens.ch)

E-mail : [administration@daillens.ch](mailto:administration@daillens.ch)

Imprimerie : Imprimoffset Bordin SA

Prochaine parution : fin juin 2021

Délai publication : 4 juin 2021 à midi